



Dernière minute Élections CSE

Par assignation au Tribunal d'instance de Cherbourg en référé (urgence), NAVAL GROUP a essayé hier après-midi de faire invalider les listes FO dans le 3^{ème} collège alors que le scrutin débute lundi.

Pourquoi ??

Parce que FO présente une femme en tête de liste des titulaires alors que c'est le sexe « sous représenté » dans ce collège des cadres.

Pourtant la liste FO respecte bien la proportion de 3/4 d'hommes et 1/4 de femmes prévue par le Code du travail.

Et pourtant dans une note aux DSC du 10 septembre 2018, le DRH central précise que « la liste peut commencer librement par un homme ou une femme » si la liste comporte « plusieurs candidats » !

En effet, à aucun moment le Code du travail ne stipule que la liste doit commencer par une femme ou par un homme.

Nous faisons confiance au Tribunal de Cherbourg pour **débouter NAVAL GROUP**.

Si celui-ci donnait raison à la Direction, cela diminuerait la représentativité de FO car le scrutin sert aussi à ce calcul.

Cette **contestation, uniquement contre les listes FO**, est étonnante puisque d'autres listes sont dans la même configuration que les nôtres mais n'ont pas été contestées par la Direction.

En résumé pour FO la Direction conteste qu'une femme puisse être tête de liste dans le collège 3, et de plus voudrait réduire le pluralisme syndical !

Quoi qu'il en soit, est-ce bien ce que les salariés de Naval Group attendent aujourd'hui de leur Direction ??

Ne pas jeter

Cherbourg le 04/10/2018



**Du 8 au 18 octobre 2018 VOTEZ, FAITES VOTER et DONNEZ
LA REPRESENTATIVITE à FO**

